

Cher client AGENA,

Vous avez annoncé une installation à Swissgrid en vue de la rétribution à prix coûtant du courant injecté selon l'ordonnance sur l'énergie (OEn), art. 3g, al. 3.

Vous avez maintenant certainement reçu une réponse de Swissgrid.

Voici quelques informations et conseils pour analyser et traiter la suite à donner à votre demande.

## 1. Analyse de la réponse:

### Voir point courrier Swissgrid "Décision".

- 1.1 Le texte "Les conditions pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté au sens de l'art. 7a L.En sont remplies" signifie que l'installation est acceptée.
- 1.2 Le texte "Les conditions pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté au sens de l'art. 7a de la loi sur l'énergie (LEne) sont remplies et le projet sera donc enregistré sur la liste d'attente en fonction de sa date d'annonce et, si plusieurs projets sont annoncés le même jour, en fonction de sa puissance (art. 3 al. 5 et 6 OEn.)" signifie que l'installation est enregistrée sur une liste d'attente.

## 2. Démarches à entreprendre:

- 2.1 Votre installation est **acceptée**:  
Compléter les pages 1 et 2 du formulaire FO 084102 accompagnant le courrier de Swissgrid selon exemple ci-dessous.  
Procéder aux envois selon l'explication au point 3.

<b>swissgrid</b> Die Nationale Netzgesellschaft	<b>Etablissement de service</b> Données certifiées de l'installation de production	FO 08 41 02
Edition/date : 02.06.2008	Contrôle 08	Page : 1 sur 4
Nom du fichier : FO 08 41 02 Données certifiées de l'installation RPC		

**Remarque importante** : les modifications apportées aux données ci-après doivent être aussitôt annoncées à l'auditeur et à swissgrid.

**1 Indications relatives au demandeur**

Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Numéro \_\_\_\_\_

Case postale \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Lieu \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

2ème Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

Numéro de fax \_\_\_\_\_

E-mail de la personne de contact \_\_\_\_\_

Numéro du dossier de l'annonce **Voir lettre Swissgrid** \_\_\_\_\_

**2 Adresse de l'installation de production<sup>1</sup>** **Nom de fantaisie donné lors de l'inscription**  
Ex: PV-Dupond

Nom de l'installation de production \_\_\_\_\_

Rue, numéro (site) \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

**VOUS**

<b>swissgrid</b> Die Nationale Netzgesellschaft	<b>Etablissement de service</b> Données certifiées de l'installation de production	FO 08 41 02
Edition/date : 02.06.2008	Contrôle 08	Page : 2 sur 4
Nom du fichier : FO 08 41 02 Données certifiées de l'installation RPC		

**3 Source d'énergie primaire<sup>2</sup>**

Energie hydraulique, centrale au fil de l'eau

Energie hydraulique, centrale à accumulation

Uniquement si centrale à accumulation: service pompe (oui/non) \_\_\_\_\_

Pour centrales hydro-électriques (centrale au fil de l'eau et centrale à accumulation):  
Date de la dernière attribution de concession<sup>3</sup> (jour, mois, année, p. ex. 12.07.2002) \_\_\_\_\_

Photovoltaïque – isolée

Photovoltaïque – ajoutée

Photovoltaïque – intégrée

Energie éolienne

En cas des centrales éoliennes: Nombre d'installations à énergie éolienne sur le site \_\_\_\_\_

Biomasse - Installation d'incinération des déchets

Biomasse - Installation d'incinération des boues

Biomasse - Installation au gaz d'épuration et de décharge

Biomasse - Autre installation de biomasse

Géothermie

Date de la mise en service<sup>4</sup> (jour, mois, année, p. ex. 12.07.2002) **j | j | m | m | a | a | a | a |**

Puissance électrique installée (en kW) **E | x | e | m | p | l | e | , | 3 | , | 5 |**

Production annuelle moyenne prévisible (en kWh) **E | x | e | m | p | l | e | , | 3 | 5 | 0 | 0 |**

**Cocher l'une ou l'autre selon votre installation.**

**Puissance des panneaux**

**Dans cet exemple: 3,5 x 1000 = 3500**

**VOUS**

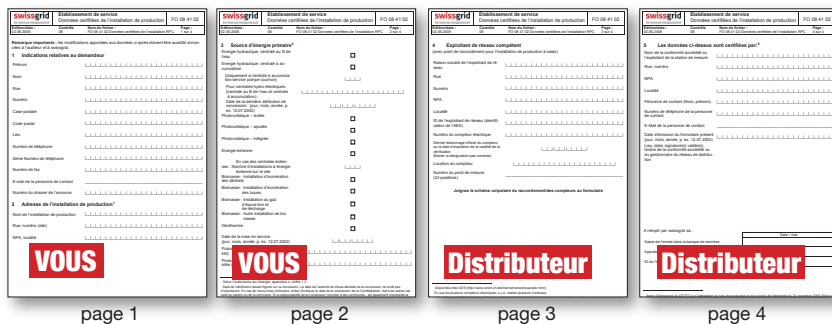
<sup>1</sup> sur l'énergie, appendice 4, chiffre 1.3

<sup>2</sup> on devant figurer sur la concession. La date de l'autorité de chose décidée de la concession ne revêt pas d'importance en cas de cours d'eau limitrophe, prière d'indiquer la date de la concession de la Confédération, dans les autres cas celle du canton ou de la commune. Si la responsabilité de la concession incombe à des communes, est également importante la

2.2 Votre installation est **enregistrée sur une liste d'attente**:  
 Nous vous suggérons de poursuivre vos démarches idem point 2.1. Toutefois pour cela vous devez télécharger le formulaire "F0 084102" et le formulaire "Annonce de mise en service" (car vous ne les avez par reçu par courrier postal).  
 Lien internet pour le téléchargement des formulaires:  
[www.agena-energies.ch/pv.html](http://www.agena-energies.ch/pv.html)

### 3. Envois

3.1 Envoyer les 4 pages du formulaire F0 084102 à votre **distributeur électrique**;  
 Votre distributeur complètera les pages 3 et 4 et vous retournera le document.

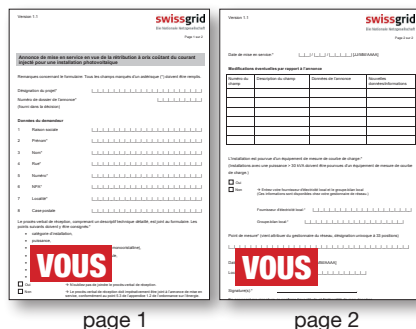


**Romande énergie:**  
 Romande Energie, M. Crisinel, Le Grand Pré, 1510 Moudon

**Groupe E:**  
 Groupe E, Service client, Irisweg, 3280 Morat

**Autre réseau:** vous renseigner auprès de votre électricien.

3.2 Il suffira (ensuite seulement) de compléter le formulaire "annonce de mise en service".



3.3 Si la mise en service AGENA a déjà eu lieu, effectuer une copie du protocole AGENA.

3.4 Envoyer les documents 3.1 à 3.3 à Swissgrid.

### 4. Recours pour les "installations en attente":

Pour les installations en liste d'attente selon point 2.2, vous pouvez compléter vos démarches décrites au point 3, par un **recours**. Voir procédure sur la dernière page du courrier Swissgrid. Nous vous conseillons de motiver ce recours en indiquant que **votre installation n'est plus au stade de projet** mais à l'état **d'installation réalisée depuis la date du... ou commandée et réalisée prochainement**.

#### HOTLINE SWISSGRID 0848 014 014

Si vous avez suivi ces instructions et que vous avez malgré tout une question, AGENA se tient à votre disposition pour vous aider.